

Le dolmen de Pécoupet,

près GOUVERN,

commune de SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL

(T. et-G.)

par

J.-P. BRANDELA et B. PAJOT

I. — SITUATION (voir hors-texte 1)

Le dolmen de Pécoupet a été érigé sur des calcaires marneux en plaquettes (Argovien-Rauracien), à 500 m. environ au Sud-Sud-Est du hameau de Gouvern et à une soixantaine de mètres sur la droite du chemin rural de Pécoupet à Gouvern, non loin de l'intersection du chemin susnommé et du chemin dit des Rials.

Il est implanté sur une portion de terrain en pente douce, qui constitue l'amorce de la combe le séparant de Gouvern. Son tumulus, à cheval sur deux parcelles cadastrales (1036 et 1038), est coupé par une murette, la chambre dolménique étant édifiée sur la parcelle 1036 (section H, feuille n° 5), qui appartient à M. Joachim Pratbernou que nous remercions vivement pour la compréhension dont il a fait preuve à l'égard de nos travaux et de l'aide qu'il nous a fournie.

II. — TRAVAUX.

A. — Historique

Le dolmen a été découvert par B. PAJOT et les travaux effectués sous la direction de J.-P. BRANDELA au cours de deux campagnes de fouilles successives, en 1974 et 1975, étalées sur une période de 2 mois. Une telle durée peut paraître importante pour un monument de taille assez modeste, entièrement bouleversé, et vidé de la plus grande partie de son remplissage ; en fait, elle s'explique par l'orientation des travaux, axés essentiellement sur l'étude des structures le petit nombre de bras ayant pris part à la fouille et les méthodes utilisées.

B. — Méthodes.

Notre première tâche fût de procéder au débroussaillage et au desherbage de la chambre et de ses abords. Ce préalable fut rapidement achevé, notre travail s'étant réduit à couper de rares buissons et à racler la mousse qui recouvrait le remplissage.

Nous avons ensuite posé un quadrillage à partir de deux axes principaux XX' et YY', matérialisés par des cordeaux de nylon, l'axe XX' étant disposé à l'intérieur de la chambre et parallèlement au montaut sud, l'axe YY' étant déterminé perpendiculairement au premier et le recoupant approximativement à la moitié de la longueur de la chambre. La surface du quadrillage a été accrue au fur et à mesure de la fouille, afin de minimiser, autant que faire se pouvait, la gêne causée par des cordeaux ainsi tendus au ras du sol.

Limitée au départ à l'intérieur de la chambre, la fouille a été étendue ensuite dans trois directions :

- d'abord, ouverture d'une tranchée d'un mètre de large, à partir de la chambre vers l'extrémité nord du tumulus, suivant un axe nord-sud.
- ensuite, exploration de l'entrée du dolmen.
- enfin, dégagement systématique des dalles, permettant indirectement de compléter l'étude du tumulus.

Après achèvement des travaux, la tranchée pratiquée dans le tumulus a été remblayée, la chambre dolménique recomblée en partie, afin d'assurer la conservation du monument, et une portion effondrée du montaut nord a été remise en place.

Les coordonnées tridimensionnelles ont été notées pour tout le mobilier et tous les éléments anthropologiques, à la seule exclusion des esquilles d'os par trop insignifiantes. La profondeur relative des documents a été déterminée par rapport à un niveau de référence matérialisé par un triangle de visée. La coupe de la moitié nord du tumulus et de la chambre a été établie sur papier millimétré. Tous les relevés architecturaux ont été effectués à l'aide d'un niveau à lunette. Enfin les terres récoltées ont subi un double tamisage : à sec et à l'eau, le premier étant réalisé sur place et les résidus véhiculés jusqu'à l'endroit propice pour l'accomplissement du second.

III. — ARCHITECTURE

A. — Le Tumulus (fig. 1 et 2)

D'après les vestiges existants et compte tenu des bouleversements intervenus, le tumulus devait avoir initialement une forme ovulaire, son grand axe étant situé dans le sens est-ouest et atteignant 21 à 22 m., le petit axe, nord-sud, mesurant environ 18 m.

La partie la plus méridionale du tumulus est coupée par une murette qui enclôt l'ensemble de la parcelle 1036, obéissant en cela à une pratique très ancienne et fort répandue dans les Causses.

La partie nord du tumulus a subi un arasement massif qui confine à la disparition pure et simple ; ce qui s'explique par les prélèvements opérés dans cette zone, transformée en carrière, en vue de la construction de la murette et d'une cabane, implantée également sur le tertre, au Nord-Ouest de la chambre.

L'examen superficiel du tumulus livrait le spectacle d'une surface herbeuse, avec quelques pointements calcaires anarchiquement répartis.

La fouille a révélé que la masse du tumulus, qui atteint 1 m. de hauteur à proximité des montants, est constituée de blocs parfois très volumineux, séparés par des vides importants.

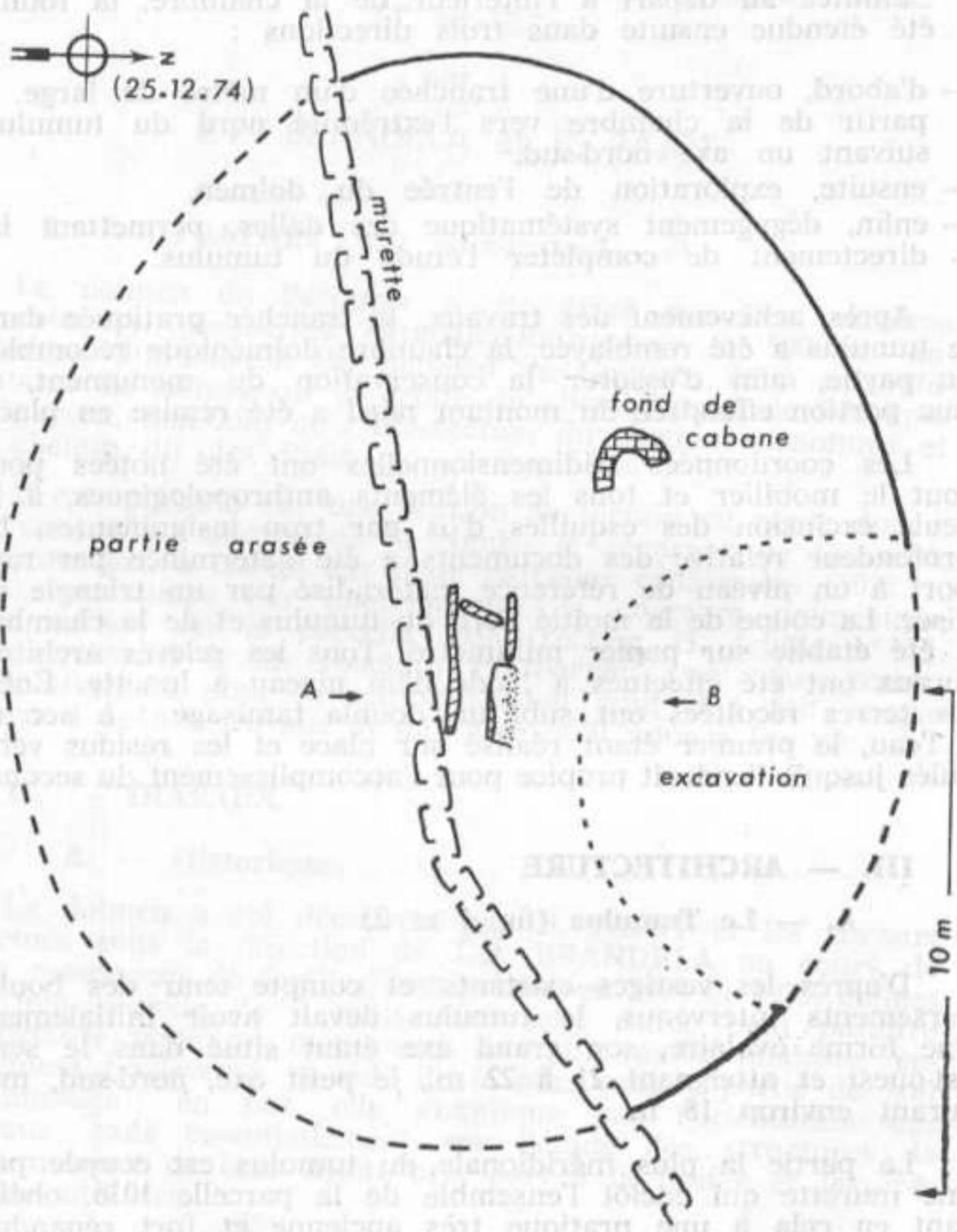


Fig. 1 — Plan général du dolmen de Pécoupet et de son tumulus.

L'axe A-B marque l'emplacement de la coupe transversale.

En surface se rencontre un cailloutis d'épaisseur variable (entre 3 et 11 cm.). Parfois les intervalles formés par l'amoncellement des blocs sont partiellement ou totalement comblés par une terre végétale noirâtre. A proximité du sol rocheux apparaît une argile rouge de décalcification, associée à des éléments calcaires de taille moyenne, zone d'où tout vide se trouve exclu.

La prédominance des blocs calcaires, déjà constatée malgré les bouleversements au niveau de la tranchée ouverte dans le tumulus, a été détectée également, avec encore plus de netteté, dans toutes les autres parties explorées, où l'on note l'absence encore plus flagrante de terre végétale et la présence d'une couche de cailloutis encore plus importante (10 à 15 cm.).

Il semble donc que le tumulus était, à l'origine, uniquement formé de blocs entassés recouverts d'une chape de terre et de cailloutis. A la suite des intempéries et des remaniements divers, la terre a filtré progressivement, pénétrant dans les interstices existants. En cela, le tumulus du dolmen de Pécoupet se distinguerait de la majorité des tumulus dolméniques du Quercy, puisque ceux-ci semblent généralement constitués d'un amalgame de grosses pierres et de terre. A l'inverse, il serait à rapprocher d'un vaste tertre édifié autour de l'un des dolmens de la forêt du Brétou (Commune de Montricoux), qui présente extérieurement un amoncellement de gros blocs sans argile.

L'étude du tumulus a permis la mise au jour, à l'entrée du dolmen, d'une structure de dalles empilées, qui reposent, à la base, sur le substratum rocheux. Cette structure est disposée perpendiculairement à l'axe de la chambre, de part et d'autre des montants, et décrit un parement externe sur une longueur reconnue de 3 m. au Nord et de 1,10 m. au Sud, l'exploration n'ayant pu être poursuivie plus avant du fait des bouleversements anciens : l'empilement des blocs est interrompu, au Nord, par une excavation et s'engage, au Sud, sous la murette où il disparaît. Côté sud, cet empilement, formé de dalles volumineuses, atteint une hauteur de 0,80 m. et épouse régulièrement le profil de l'extrémité du montant sud. En revanche, les dalles ont des dimensions beaucoup plus modestes au Nord et leur agencement, visible sur une hauteur de 0,70 m., est beaucoup moins harmonieux ; ce qui s'explique par les perturbations de cette partie du tumulus, consécutives au basculement du montant nord vers l'intérieur de la chambre.

Des blocs plus ou moins volumineux viennent s'adosser à cette structure, qui devait se prolonger initialement dans la masse du tumulus, assurant sa consolidation et, par conséquent, la stabilité du dolmen. Il est probable qu'elle servait également de tremplin pour la mise en place de la table.

Cette structure est identique à celle découverte dans le tumulus du dolmen 2 du Frau (Pajot et Clottes), à Cazals (T.-et-G.). Une structure semblable a été décelée dans le tumulus du dolmen 4 du Frau en cours d'étude (Pajot, 1975 a). Toutes ces structures sont comparables aux murettes en pierres

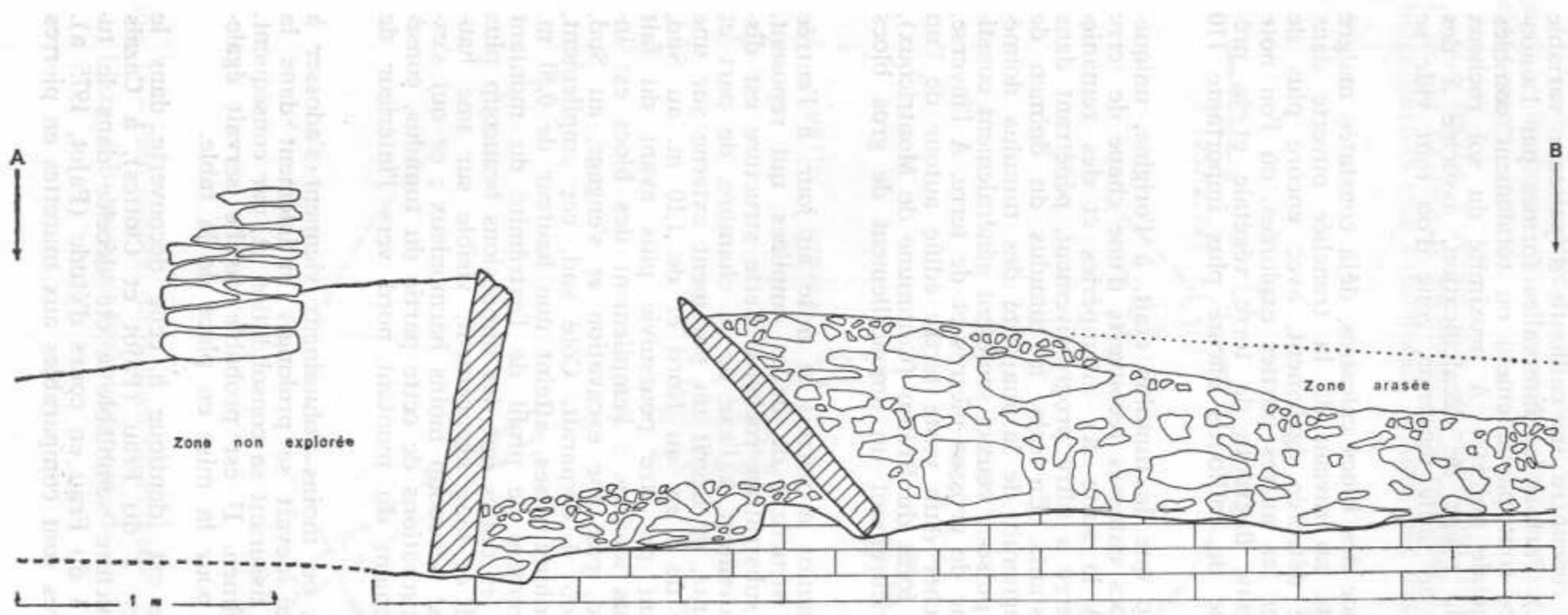


Fig. 2 — Coupe transversale du dolmen de Pécoupet et de son tumulus en A-B.

sèches signalées dans les tumulus du Rat, à Saint-Sulpice, du Pech de Grammont, à Grammat, et du Verdier, à Cajarc (Lot) (Clottes, 1975).

B. — Le Dolmen (voir hors-texte 2)

Il s'agit d'un dolmen simple, dont les dalles, en calcaire local, ont été prélevées, sans aucun doute, à proximité immédiate du lieu d'érection, puisqu'on note l'existence, au voisinage de carrières encore utilisées dans un passé récent.

Comme la plupart des dolmens tarn-et-garonnais, il est dépourvu de table, celle-ci ayant été détruite par l'érosion ou l'intervention humaine.

Les montants et la dalle de chevêt délimitent une chambre rectangulaire, dont l'axe est parfaitement est-ouest, l'entrée étant à l'Est. La longueur de la chambre est de 2,80 m. et sa section trapezoïdale par suite de l'inclinaison des montants, dont l'espacement des bases posée à même le sol rocheux et non dans une saignée préalable, atteint 1,50 m., alors que l'écartement au sommet varie entre 0,60 et 1 m.

La fouille n'a pas permis de constater la présence d'un dallage ; mais cette observation ne préjuge nullement de son existence initiale, compte tenu des bouleversements survenus à l'intérieur du dolmen. Actuellement, le sol de la chambre et le substratum calcaire se confondent.

Il importe de noter que la base du montant sud repose assez parfaitement sur le sol, malgré une brusque dénivellation du substratum, qui se traduit concrètement par une cuvette au centre de la chambre. L'adaptation délibérée de la base de la dalle à la configuration du sol nous paraissant difficile à démontrer, vu l'impossibilité de déceler les traces d'un aménagement intentionnel, trois hypothèses sont envisageables : soit une heureuse coïncidence, soit le choix d'une dalle déterminée en fonction du profil du sol rocheux, soit le creusement du substratum. Cette dernière hypothèse semble la plus vraisemblable, étant donné la présence de cavités aménagées dans le sol de la chambre de certains dolmens ; mais on ne saurait la retenir avec certitude comme reflétant effectivement la réalité, car le sol naturel du dolmen de Pécoupet s'étage en gradins et remonte progressivement d'Ouest en Est. La cuvette peut donc être antérieure à l'implantation de la dalle qui, dans ce cas, aurait été choisie pour sa forme adaptée à la topographie des lieux. Cette dernière interprétation élimine évidemment l'hypothèse d'une simple coïncidence, étant donné la nécessité d'asseoir correctement les montants pour assurer la stabilité architecturale du monument.

Le montant sud (3,20 m. × 1,25 m. × 0,15 m.) est fissuré aux deux tiers de sa longueur vers l'Ouest, cependant les deux fragments restent encore en connexion et dans l'axe l'un par rapport à l'autre. Sa forme est sub-trapezoïdale et il repose sur sa petite base ; sa tranche a subi les atteintes du gel. Il n'est que faiblement déjeté vers l'intérieur de la chambre.

La dalle nord est composée de trois fragments initialement solidaires et qui, mis bout à bout, devaient avoir une longueur de 3,20 m. environ :

— le fragment principal (1,75 m. \times 1,10 m. \times 0,15 m.) est situé vers l'entrée du dolmen. A la suite de la fracture du montant, il a pivoté légèrement sur lui-même, de telle façon que son extrémité ouest s'est déplacée vers le Sud, c'est-à-dire vers l'intérieur de la chambre. Son inclinaison est considérable, puisqu'elle atteint 45 degrés. De forme grossièrement trapézoïdale, il est fortement gelivé ainsi qu'en témoignent des exfoliations en larges écailles sur sa face externe et une tranche amplement festonnée. Il laisse apparaître, en sa moitié, une fissure verticale, née probablement de l'action combinée des phénomènes de gélivation et de la pression des blocs du tumulus.

— Le deuxième fragment (0,80 m. \times 0,55 m. \times 0,12 m.), effondré à l'intérieur de la chambre postérieurement à son vidage, a une forme trapézoïdale et se raccorde parfaitement avec le suivant.

— le troisième fragment (1,55 m. \times 0,80 m. \times 0,15 m.), dont la tranche s'amincit brusquement à ses deux extrémités, déborde nettement la dalle de chevêt, sans entrer directement en contact avec elle, puisque subsiste entre les deux un espace de 0,07 à 0,10 m. Il est légèrement incliné vers l'intérieur de la chambre. Sa base a subi, à l'Est, une dégradation telle que son contour en a été modifié : un pan de la dalle a été détruit, ce qui entraîne une discontinuité entre les bases des deux fragments encore en place du montant.

La dalle de chevêt (1 m. \times 0,95 m. \times 0,24 m.), disposée en biais, penche vers l'intérieur du dolmen. Son inclinaison est accidentelle et postérieure à sa mise en place, comme le montre l'affaissement de la partie du tumulus qui s'y adosse ; cet affaissement a entraîné un profond remaniement de la structure du tumulus et un glissement vers l'Est des blocs calcaires.

IV. — MATERIEL ARCHEOLOGIQUE

A. — Matériel lithique (fig. 3)

Il ne comprend qu'une seule pièce. Il s'agit d'une lame de silex (7,85 cm. \times 2,2 cm. \times 0,7 cm.) qui présente sur les bords, de part et d'autre d'une plage centrale de cortex à grain fin, d'amples retouches écailleuses et dont l'extrémité distale est taillée en grattoir. La face d'éclatement comporte quelques retouches couvrantes à l'extrémité proximale, qui ont nivelé le bulbe.

Des ébréchures récentes et accidentelles laissent entrevoir un noyau de silex marron clair, que masque superficiellement une patine de couleur gris clair. Neuf grattoirs ont été signalés pour l'ensemble des dolmens du Quercy (Clottes, 1975). S'y ajoutent quelques découvertes récentes (dolmen 2 du Frau, 2 exemplaires sur éclats ; dolmen du Saout, à Caylus, T.-et-G.,

1 exemplaire sur éclat). Il est à souligner que les grattoirs sur bout de lame sont relativement rares, puisqu'on n'en connaît au total que trois exemplaires.

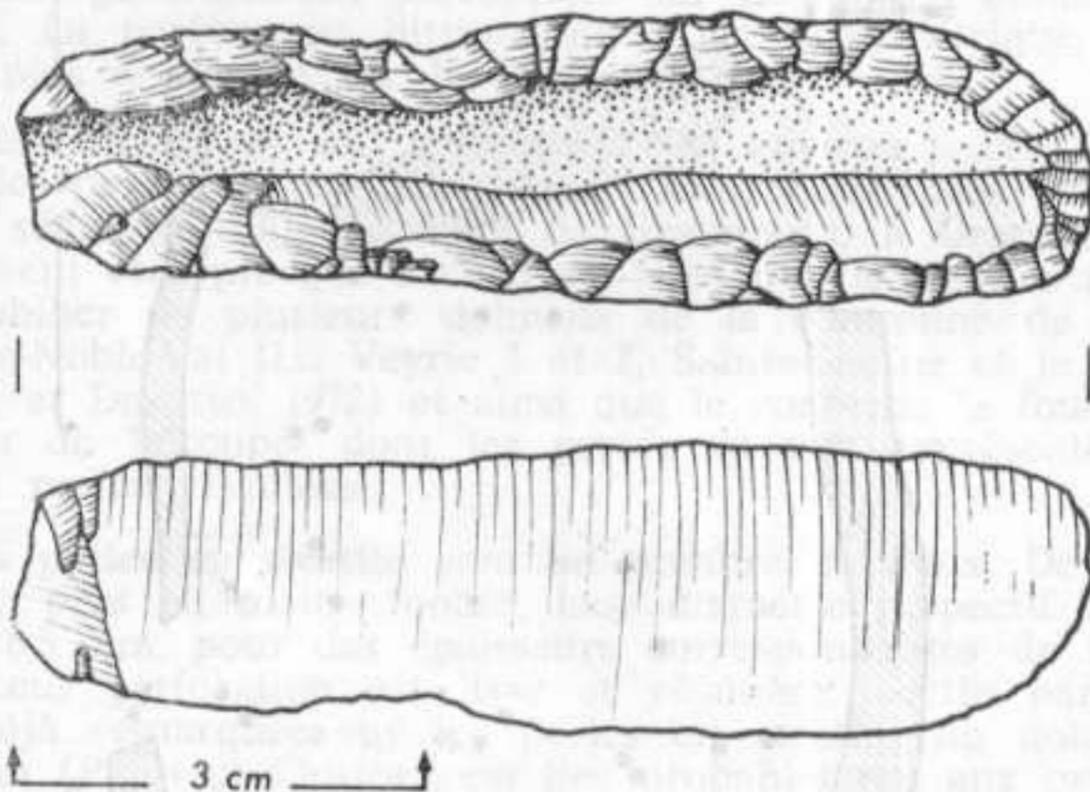


Fig. 3 — Grattoir sur bout de lame retouchée.

On remarque l'absence de pointes de flèches. Cette absence n'est nullement probante car, le dolmen ayant été vidé de son remplissage bien avant nos travaux, celles-ci ont pu être prélevées anciennement. Cependant il importe de souligner que certains mobiliers, parfois très riches (dolmen 2 du Frau), sont totalement dépourvus de pointes de flèches.

B. — Éléments de parure

Le plan de répartition des différents éléments de parure (fig.4) n'apporte aucune révélation quant à l'éventuelle concentration de certains types de perles, vu la faiblesse des effectifs de perles autres que celles en test. En outre, étant donné les remaniements des lambeaux subsistants du remplissage, cette répartition est peu significative ; tout au plus peut-on noter une dispersion uniforme des perles en test, que l'on trouve non seulement à l'intérieur mais aussi à l'extérieur de la chambre, preuve indubitable du vidage ancien du remplissage.

Les éléments de parure (fig. 5) se décomposent ainsi :

- 62 perles annulaires en test + 4 fragments
- 2 perles annulaires en stéatite
- 1 perle annulaire en cuivre
- 1 perle à pointe en os

La plupart des perles en test ont un diamètre qui varie entre 9,5 et 11 mm (49 perles sur un total de 62, dont 21 pour la seule taille de 11 mm) et se présentent sous forme de disques. Il est possible d'isoler un deuxième lot de taille plus réduite,

Le mobilier est réparti dans le dolmen. Il est en majorité en silex, mais on trouve aussi des os, du cuivre, de la stéatite et des perles.

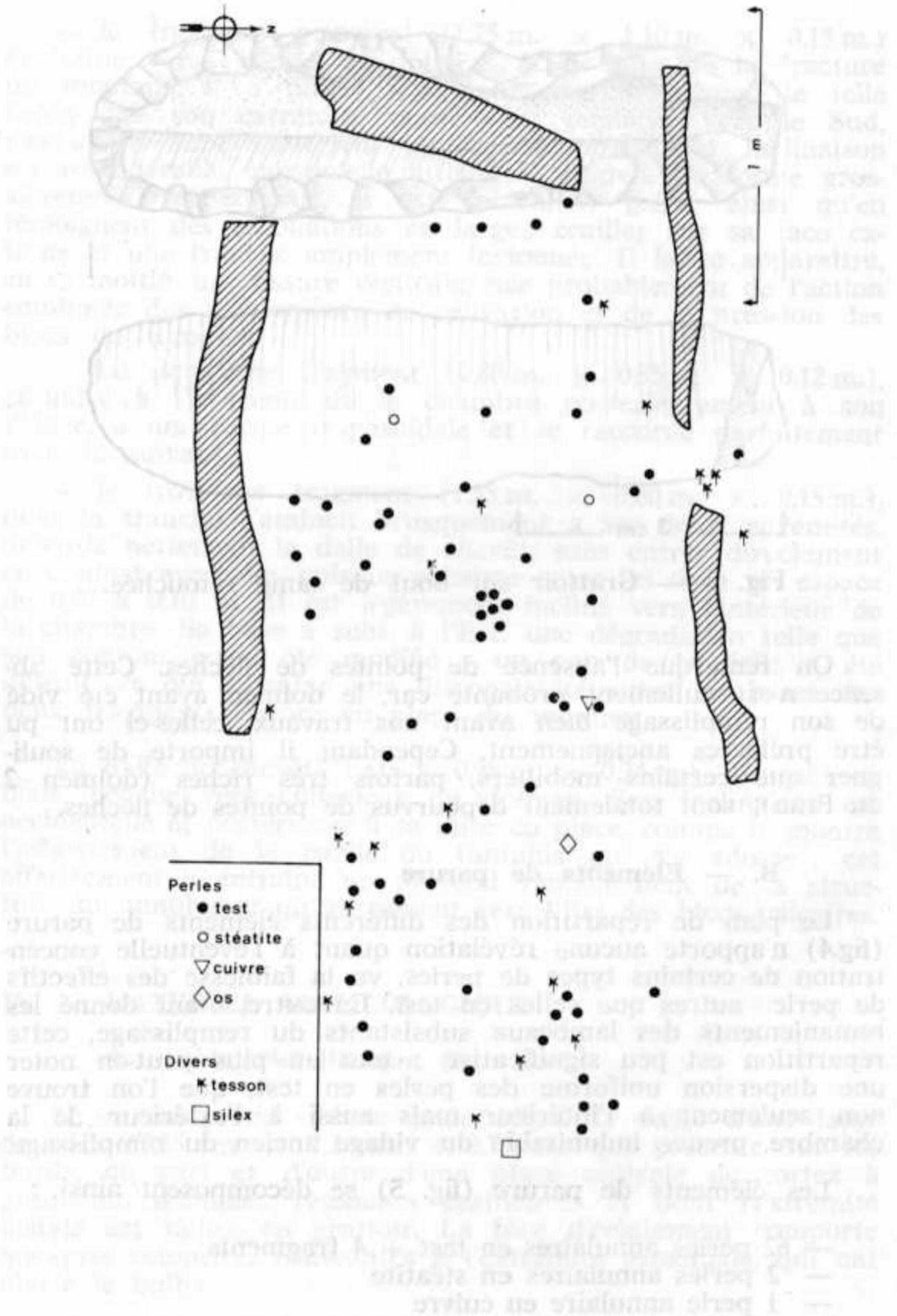


Fig. 4. — Répartition du mobilier du dolmen de Pécoupet.

Le mobilier est réparti dans le dolmen. Il est en majorité en silex, mais on trouve aussi des os, du cuivre, de la stéatite et des perles.

qui comporte 13 perles dont le diamètre est compris entre 6 et 9 mm. (9 exemplaires pour les seules perles ayant entre 6 et 7 mm. de diamètre).

Les stries du coquillage dans lequel elles ont été découpées sont généralement perceptible sur la surface bombée du disque. La perforation bitronconique est dissymétrique, nettement plus accentuée sur la face concave.

Très répandues en Quercy (2.600 environ ; cf. Clottes, 1975), les perles en test sont parfois très nombreuses dans une même sépulture (702 au Pech de Grammont, à Gramat, Lot) et peuvent être presque exclusives, ainsi que le montre l'étude du mobilier de plusieurs dolmens de la commune de Saint-Antonin-Noble-Val (La Veyrie 1 et 2, Sainte-Sabine et le Bosc ; Clottes et Darasse, 1972) et ainsi que le confirme la fouille du dolmen de Pécoupet dont les perles en test représentent 66 des 70 perles récoltées.

Les **perles en steatite** sont au nombre de deux. De teinte bleutée, plus ou moins foncée, leur diamètre respectif est de 4,5 et 6,5 mm. pour des épaisseurs correspondantes de 1 et 3 mm. Leur perforation est lisse et régulière ; cette particularité, déjà remarquée sur les perles en stéatite du dolmen 2 du Frau (Pajot et Clottes), est liée probablement aux procédés utilisés pour leur fabrication.

Ces perles sont très fréquentes dans les mobiliers dolméniques des Causses et souvent associées aux perles en calcite, dont aucun exemplaire n'a été recueilli dans le dolmen de Pécoupet.

La **perle en cuivre** (7 mm. × 5 mm.), à lumière ronde, est formée d'une lamelle de métal enroulée, dont les extrémités ont été soudées par martelage. Les dolmens quercynois en ont livré 179 exemplaires qui se répartissent ainsi : 128 recensés dans 28 dolmens par J. Clottes (1975), auxquels il convient d'ajouter 51 exemplaires en provenance des dolmens du Frau 2 (38 exemplaires dont 2 fragments), du Frau 4 en cours de fouille (8 exemplaires récoltés à ce jour ; Pajot, 1975 a), du Saout (3 exemplaires) et du Bosc (2 exemplaires supplémentaires signalés récemment : Pajot, 1975 b). Leur zone de concentration maximale se situe dans le quart sud-est du Quercy, englobant par conséquent notre région.

La **perle à pointe en os** possède une perforation bitronconique. Le lobe en est arrondi et souligné par un trait incisé, situé à la base de la perforation. En os ou en calcite, les Clottes, 1975 : 1021 exemplaires recensés dans 22 dolmens ; 132 entières et 48 fragments proviennent du dolmen 2 du Frau). Il faut remarquer que le dolmen de Pécoupet n'a pas livré l'association classique : perles à pointe et perles à ailettes, ces dernières étant totalement absentes.

C. — Céramique

De minuscules tessons appartenant à plusieurs vases ont été récoltés, en milieu remanié, à l'intérieur de la chambre,

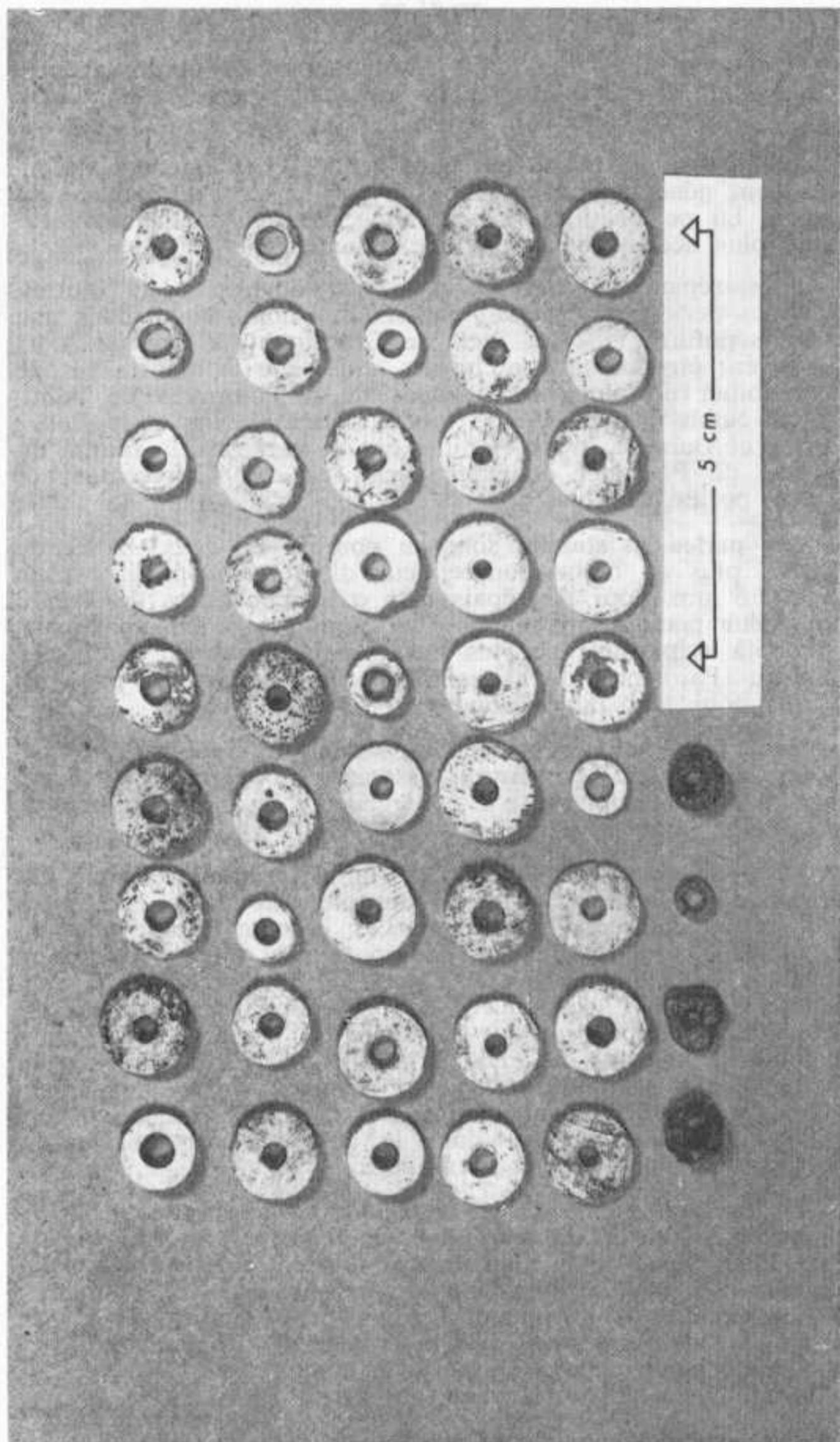


Fig. 5 — Mobilier du dolmen de Pécoupet : perles en test (rangées supérieures), perle en cuivre, perle à pointe en os et perles en stéatite (rangée inférieure).

en particulier deux petits fragments de fonds plats, et sur le tumulus. Toutefois, il convient de mentionner la présence, à l'avant du dolmen, de 4 tessons isolés de poterie rouge, en place dans la couche d'argile de décalcification et au contact du substratum rocheux. Cette présence n'est pas sans rappeler la pratique du dépôt rituel de vases à l'entrée de certains dolmens, comme celui du Frau 2 (Pajot et Clottes).

D. — Faune

Quelques vestiges de microfaune, essentiellement des dents, ont été recueillis ; ils appartiennent à de petits rongeurs qui avaient choisi le dolmen comme refuge et y sont morts.

Plus importante serait, en apparence, la découverte d'une patte de jeune cheval, dont les divers éléments, en connexion anatomique, étaient coincés sous le fragment effondré du montant nord. Malheureusement on ne saurait retenir l'hypothèse d'un dépôt intentionnel, car l'introduction de ces restes osseux est probablement fortuite, étant donné que l'effondrement d'une partie du montant nord est relativement récent et, en tout cas, postérieur au vidage du remplissage archéologique de la chambre.

E. — Vestiges humains

Peu d'ossements ont été récoltés, ce qui s'explique par l'absence de remplissage en place et des conditions de conservation évidemment défavorables pour les os dispersés à l'extérieur du dolmen.

Les os longs ne sont plus représentés que par des esquilles. Les vestiges encore déterminables comportent essentiellement des os de la main et du pied (voir annexe 1).

En revanche un nombre substantiel de dents a été recueilli et analysé (voir annexe 2).

Malheureusement les documents anthropologiques étudiés, qui correspondent à un nombre limité d'individus, ne représentent très vraisemblablement qu'un faible pourcentage de l'ensemble des corps inhumés dans le dolmen.

V. — CONCLUSION.

Le dolmen de Pécoupet, par son architecture et son mobilier, s'apparente aux innombrables dolmens simples du Quercy.

Les multiples remaniements, dont il a été victime, limitent forcément les résultats de notre étude. L'absence de remplissage intact laisse subsister de nombreuses incertitudes quant à la composition initiale de son mobilier, aux rites funéraires pratiqués et au nombre des individus inhumés.

Cependant le mobilier, malgré les multiples déformations dont il a pu faire l'objet, n'est pas dépourvu d'intérêt, dans la mesure où il confirme la diffusion, sur le Causse de Limogne, de certains éléments de parure comme les perles en cuivre.

De même, si le matériel lithique est relativement pauvre, la découverte d'un grattoir sur bout de lame n'est pas sans importance, lorsque l'on sait que ce type d'outil a été rarement signalé dans les dolmens du Quercy.

Si le dolmen de Pécoupet n'apporte aucune contribution décisive à la connaissance des rites funéraires, il souligne le rôle prépondérant, dans notre région, de la pratique de l'inhumation au Chalcolithique et au Bronze ancien. La présence de quelques tessons sur le sol, à l'avant du dolmen, semblerait également confirmer une coutume rituelle bien établie ailleurs.

Le nombre des individus inhumés reste sans doute une des inconnues majeures de notre étude, mais il en est ainsi pour un grand nombre de dolmens quercynois, ce qui constitue bien évidemment une maigre consolation.

Si l'architecture du dolmen ne soulève pas de problème, en revanche il eut été intéressant de mieux connaître la structure du tumulus. Malgré tout, les quelques données enregistrées à ce sujet permettent de se faire une idée assez précise de son organisation initiale, vu qu'elles corroborent des observations plus poussées, effectuées sur d'autres tumulus de la région.

On peut donc affirmer que l'étude du dolmen de Pécoupet, malgré ses lacunes, constitue un apport modeste mais utile à la connaissance des dolmens quercynois et participe ainsi à la sauvegarde de ces monuments menacés de disparition.

BIBLIOGRAPHIE

CLOTTE J. (1975) — Les dolmens et menhirs du Lot et le mégalithisme en Quercy, thèse ronéo., **Univ. Toulouse-Le Mirail**, 2 vol., 622 pp. 219 fig.

CLOTTE J. et DARASSE P. (1972) — Les mobiliers dolméniques du Musée de Saint-Antonin-Noble-Val (T.-et-G.), **Gallia-Préhist.**, t. XV, fasc. I, pp. 199-228, 19 fig.

PAJOT B. (1975 a) — Les fouilles en 1974 sur le Causse de Cazals (T.-et-G.), **Univ. Toulouse - Le Mirail, Trav. Institut d'Art Préhist.**, t. XVII, pp. 158-197, 16 fig.

PAJOT B. (1975 b) — Note complémentaire sur le dolmen du Bosc, Commune de Saint-Antonin-Noble-Val (T.-et-G.), **Univ. Toulouse-Le Mirail, Trav. Institut d'Art Préhist.**, t. XVII, pp. 198-206, 1 fig.

PAJOT B. et CLOTTE J. — Le dolmen 2 du Frau, à Cazals (T.-et-G.), à paraître dans le **Bulletin de la S.P.F.**

Annexe I.

LES OS HUMAINS DU DOLMEN DE PÉCOUPET

par le Docteur D. OUVRIEU.

Liste des documents identifiables :

- plusieurs débris appartenant à un même crâne, dont un fragment de rocher gauche avec trou auditif et apophyse mastoïde.
- 1 vertèbre cervicale.
- 3 fragments de côtes.
- 1 fragment de bassin.
- 2 rotules.
- 1 fragment d'astragale.
- 150 métacarpiens ou métatarsiens, plus ou moins fragmentés.

Annexe II.

Les DENTS HUMAINES du DOLMEN de PÉCOUPET

par le Docteur G. OUVRIEU, chirurgien-dentiste

I. — DETERMINATION.

A. — Dents de lait :	17
1. Molaires supérieures : (2 dr + 2 g) ..	4
2. Molaires inférieures (âge nourrisson) :	1
3. Canines supérieures :	4
4. Canines inférieures : 3 + 1 (âge nour.)	4
5. Incisives (supérieures ?)	4
Cela représente 3 à 4 enfants au maximum.	
B. — Dents définitives :	248
1. Incisives centrales supérieures (dr. et g.)	20
a) abrasion moyenne ou forte	18
b) incisives en « pelle » avec abrasion très légère du bord libre incisif ..	2
2. incisives latérales supérieures (dr. et g.) ..	26
a) défaut anatomique : sillon coronaradiculaire, surface mésiale, trou borgne angulaire accentué (face linguale) et couronne déportée vers l'avant par rap. à l'axe de la racine	1

b) en cours de calcification, âge 6-7 ans, légère malformation cingulaire	1
c) bord libre peu usé, âge 9-11 ans ..	1
d) abrasion plus importante	23
3. Incisives inférieures	42
a) dents en cours de calcification, âge 6-7 ans, bord libre incisif dit « en fleur de lys »	2
b) abrasion assez importante	40
4. Canines supérieures	23
a) ébauche couronne, 8-9 ans	1
b) dent non abrasée, 12-13 ans	1
c) dents abrasées, âge adulte	21
5. Canines inférieures	17
a) ébauche couronne + 1/3 racine, 10 ans	1
b) deux racines jumelées	1
c) abrasion plus ou moins importante	15
6. Prémolaires supérieures.. .. .	33
a) prémolaire à 3 racines (2 racines vestibulaires et une racine palatine)	1
b) en cours de calcification, 9-11 ans	2
c) peu d'abrasion	5
d) abrasion plus ou moins importante	25
7. Prémolaires inférieures	50
a) couronne + 1/3 racine calc. 9-11 a.	2
b) très peu d'abrasion, 12-14 ans	2
c) abrasion plus ou moins importante	46
8. Molaires supérieures droites	11
— premières molaires	2
— deuxièmes molaires	4
— troisièmes molaires	5
9. Molaires supérieures gauches	26
— premières molaires	6
— deuxièmes molaires	9
— troisièmes molaires	7
— ébauches de troisièmes molaires .. (15 à 20 ans)	4
	4
TOTAL	265

II. — CONCLUSION.

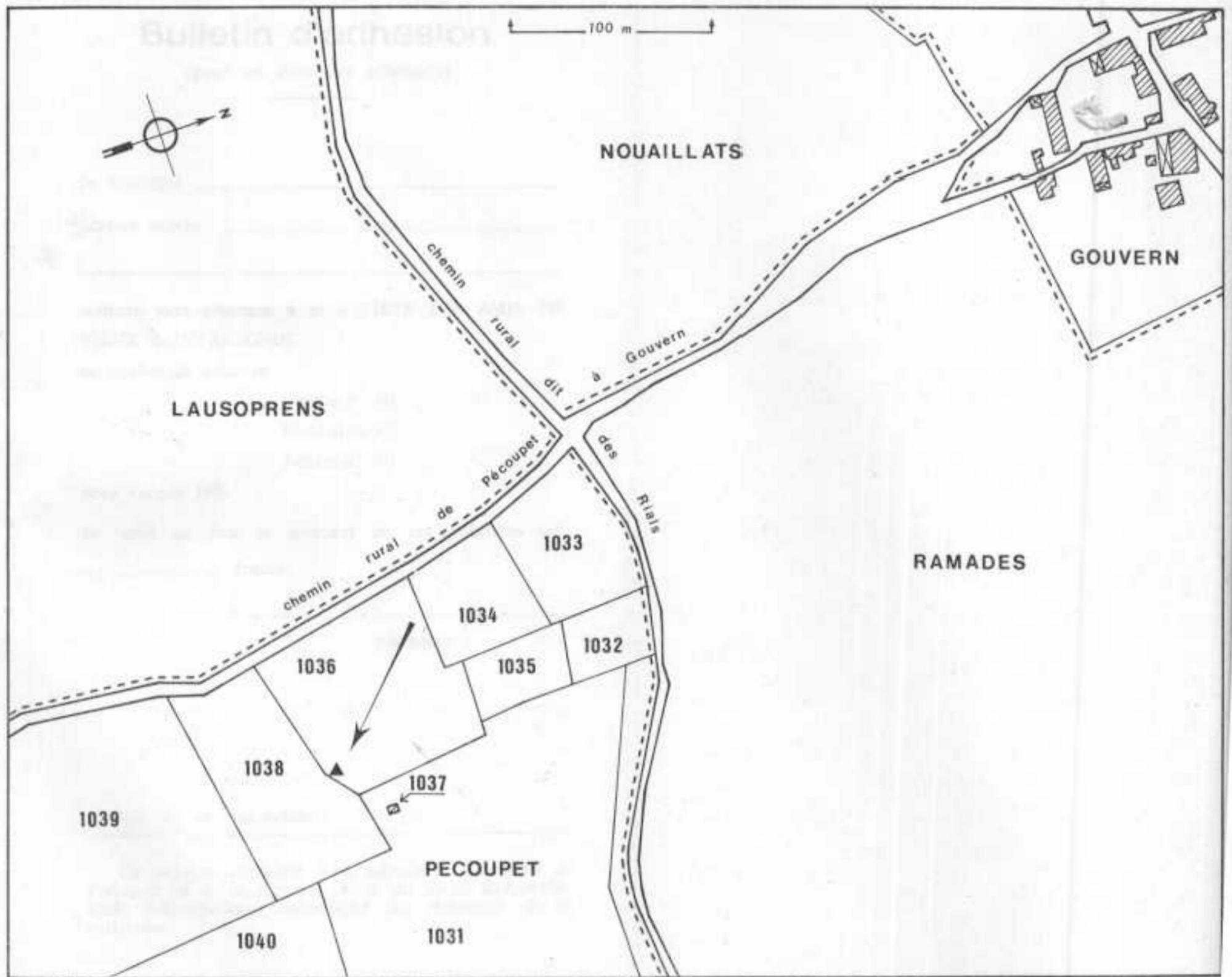
Il s'agit d'une population adulte, relativement âgée. Il y a très peu d'enfants et deux nourissons au maximum.

Les dents sont souvent fortement abrasées et on note l'absence de mutilations dentaires. Deux incisives comportent des malformations plus ou moins accentuées. Les caries sont très rares et, généralement, situées au niveau du collet (mésial ou vestibulaire). Les caries coronaires sont très rares, sans doute à cause de l'abrasion.

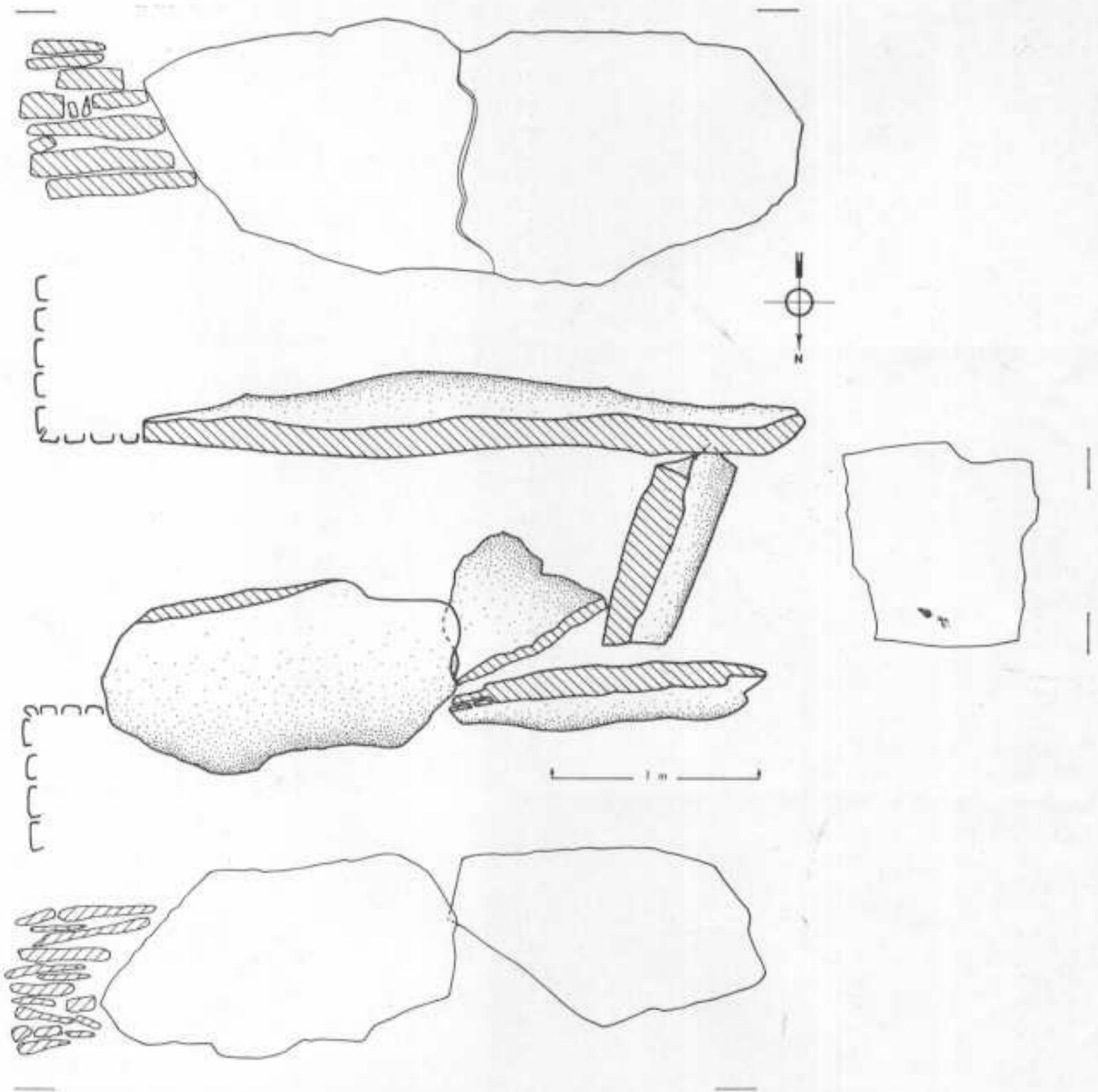
UNIVERSITY

LIBRARY

WASH DC



HORS TEXTE 1 : Localisation du dolmen de Pécoupet d'après le relevé cadastral.



HORS TEXTE 2 : Plan du dolmen de Pécoupet et rabattelements latéraux des dalles.